

qualités exceptionnelles

Les aérosols facilitent de nombreux gestes de notre vie quotidienne: pour le nettoyage et l'entretien de la maison (cires, désodorisants, décapants pour four, insecticides...); pour notre beauté et notre hygiène (déodorants, mousses à raser, laques pour cheveux...); pour notre santé (produits antiasthmatiques, désinfectants, cicatrisants); dans le garage (lubrifiants, peintures...). Dans l'industrie, en électronique, chez l'imprimeur et le photographe, les aérosols sont également devenus des outils indispensables.

Cette utilisation très variée est justifiée par des qualités tout à fait exceptionnelles

- CONSERVATION PARFAITE:** quel que soit le produit conditionné en aérosol, ses qualités demeurent intactes, car il reste totalement à l'abri du milieu extérieur.
- HYGIÈNE:** le produit contenu est protégé de toute contamination bactérienne.
- FACILITÉ D'UTILISATION:** l'aérosol s'utilise d'une seule main et permet des applications rapides et précises.
- MAÎTRISE:** de la diffusion et du dosage: bien lire le mode d'emploi selon les produits.
- INNOVATION:** seule la technologie de l'aérosol permet d'obtenir les mousses.
- PRÉCISION:** la qualité de distribution du produit et la finesse de la pulvérisation d'un aérosol sont inégalables.
- ECONOMIE:** dans la majorité des cas, l'aérosol est conçu pour utiliser peu de produit.

de bons conseils à retenir



Conservez ce dépliant d'information

Faites profiter votre famille, vos amis et votre entourage professionnel de ces bons conseils.

Vous êtes professionnel, enseignant: vous pouvez obtenir gracieusement d'autres exemplaires en écrivant au:

COMITÉ FRANÇAIS DES AÉROSOLS

2, rue de Sèze
75009 PARIS

Tél. : 01 40 07 00 90

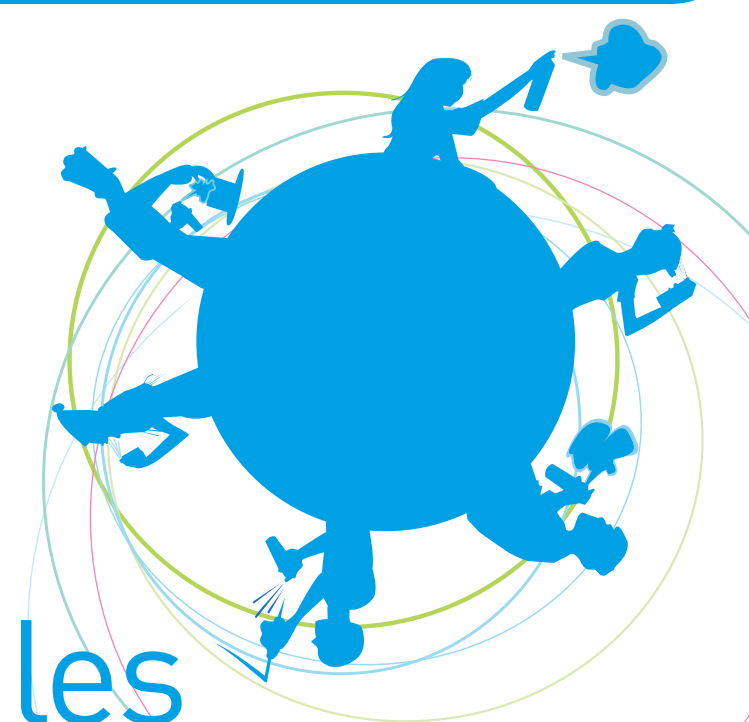
Fax : 01 40 07 03 46

Site internet :

www.cfa-aerosol.org



Mieux connaître



les aérosols

CFA Comité Français des Aérosols
Une association professionnelle innovante

Fabrication des aérosols une technologie sous contrôle



Qualité

Depuis son invention en 1928, la technique de fabrication des aérosols n'a cessé de se perfectionner, grâce à des recherches continues. Aujourd'hui, les aérosols mettent en œuvre des composants de haute technologie. Sûrs et fiables, ils répondent aux exigences les plus sévères en matière de qualité et de sécurité.



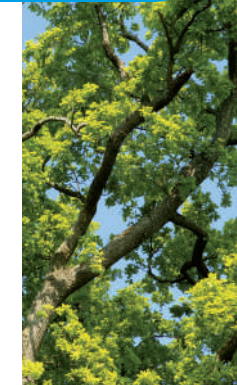
Contrôle

La fabrication des aérosols est soumise à des réglementations européennes et nationales propres aux différents produits vendus sous cette forme (cosmétiques, entretien, insecticides, pharmaceutiques ou alimentaires). Les aérosols sont également conformes à une directive européenne spécifique qui garantit un niveau élevé de sécurité. A tous les stades de sa fabrication, un aérosol fait l'objet de multiples contrôles, jusqu'à un contrôle unitaire final réalisé avant sa mise sur le marché.



Sécurité

Pour un bon usage de vos aérosols en toute sécurité, il est important que vous respectiez les précautions d'emploi indiquées sur chaque aérosol. Les produits conditionnés en aérosol possèdent une efficacité telle qu'il est inutile de pulvériser des quantités importantes.



Un environnement mieux protégé

Des précautions d'emploi très simples à respecter

La technologie des aérosols nécessite l'emploi de gaz propulseurs liquéfiés ou comprimés. Lorsque ces gaz ou d'autres composants de l'aérosol sont inflammables, l'emballage comporte l'un des deux symboles suivants :



EXTREMEMENT INFLAMMABLE

ou



FACILEMENT INFLAMMABLE

Cependant les aérosols ne présentent pas de risques lorsque l'on respecte les précautions d'emploi indiquées par les fabricants



Placer vos aérosols loin d'une source de chaleur, dans des endroits suffisamment aérés (jamais en plein soleil ou sur la plage arrière d'une voiture ou posé sur un radiateur).



Ne pas pulvériser sur ou près d'une source de chaleur : flamme, corps incandescent, lampe allumée (traditionnelle ou halogène), appareils électriques en fonctionnement.



Pendant l'utilisation, s'abstenir de produire une flamme. **NE PAS FUMER.**



Ranger et tenir hors de portée des enfants.



Une fois vide, jeter tout simplement l'emballage aérosol dans une poubelle ou dans le bac de collecte sélective réservé aux emballages. Ne pas percer ni brûler.



Le contenu d'un aérosol ne doit pas être inhalé, surtout en cas de pathologie respiratoire (sauf dans le cas de certains médicaments).



Procéder toujours par brèves pressions sans pulvérisation prolongée (sauf exception, dans le cas de peinture par exemple).



Bien ventiler après usage.....

sans CFC

Depuis 1990, les aérosols* ne contiennent plus de CFC. En 1987, après la signature du Protocole de Montréal (Programme des Nations Unies pour l'Environnement), les fabricants d'aérosols ont été les premiers à abandonner ces produits. Les aérosols ne contiennent également plus aucune des autres substances réglementées par les révisions du Protocole de Montréal. Ces gaz ont été remplacés par d'autres gaz comprimés ou liquéfiés qui ne portent pas atteinte à la couche d'ozone.

*à l'exception de certains médicaments indispensables (traitement des voies respiratoires).

Les matériaux utilisés pour la fabrication des aérosols (l'acier, l'aluminium ou le verre) sont totalement recyclables. Déjà dans leur fabrication, une proportion importante de métal ou de verre provient de matériaux recyclés. De plus en plus, en France comme dans d'autres pays européens, les aérosols font partie des emballages ménagers recyclés. Le boîtier aérosol usagé est un emballage banalisé qui entre dans le flux normal des déchets ménagers. Une fois vide, il suffit de le jeter à la poubelle ou dans le bac de collecte sélective réservé aux emballages.

Un bon conseil pratique : enlever le capot en plastique qui ne doit pas être mélangé aux déchets métalliques.

recyclables